

delphie pour Boston, à la remorque d'un steamboat, refusa de faire son devoir au moment où le navire allait se séparer du bateau à vapeur. Le premier maître, M. Engles, ayant commandé aux matelots de passer sur l'arrière à la requête du capitaine, ils se livrèrent à des propos séditieux. Le maître étant intervenu pour maintenir la discipline, un des matelots nommé Thomas Forbes, écossais, tira son couteau de sa gaine et l'en frappa au côté gauche, près du cœur. Le maître tomba et expira peu après. Alors Forbes s'approcha du capitaine, en déclarant qu'il était le meurtrier et tira une seconde fois son couteau d'une façon menaçante. Le capitaine leva sur lui un pistolet et fit feu. Le malheureux n'était pas encore mort aux dernières nouvelles. On attribue cet événement tragique à l'ivresse. L'équipage était ivre en se rendant à bord, et avait montré des dispositions à la révolte tout le long du chemin. Deux des hommes s'étaient précédemment jetés du bord à la rivière et avaient été ramenés dans les embarcations par le maître.

**LA FEMME BRÛLÉE.**—La malheureuse femme (Mrs. Hanlan) qui avait été cruellement battue et en définitive brûlée vive, dans sa cabane de la quinzième rue, par le misérable appelé André Klem, est morte à l'hôpital des suites de ce crime. Hier matin, le coroner a fait une enquête sur son corps. Klem, qui était présent, n'a montré que peu d'émotion, et a été reconduit à la prison aussitôt pour y attendre son procès. Mrs. Hanlan était âgée de 41 ans et née en Angleterre. Son enfant, qui avait reçu plusieurs brûlures, est maintenant hors de danger.

**ÉVASION D'UN ANGLAIS PRISONNIER POUR DETTES.**—On lit dans le *Droit* de Paris :

« Les journaux ont annoncé qu'un Anglais s'était échappé de la prison pour dettes. Nous recevons sur cette évasion les détails suivants :

Cet Anglais, qui était détenu pour une dette de 130,000 francs, est parvenu à corrompre l'un des gardiens de la prison en lui donnant une somme de 5000 francs, moitié en billets de banque et moitié en une traite à vingt jours d'échéance.

Le cerbère, attendu par ce gâteau doré, consentit en échange à faciliter la fuite du détenu que son frère attendait à la barrière du Maine avec une chaise de poste ; et le riche insulaire cingle sans doute, en ce moment, vers Douvres ou vers les États-Unis, narguant ses créanciers français.

Mais la fuite du prisonnier fut aussitôt découverte ; les soupçons se portèrent sur le gardien. Il fut arrêté, et l'on trouva sur lui les billets de banque.

Cet homme est le nommé Pierre S... ; il aura bientôt à rendre compte devant la justice de l'évasion du détenu.

Cette évasion donnera lieu, sans doute, à une action civile assez compliquée. Qui paiera les créanciers ? Est-ce le directeur de la prison pour dettes ? Est-ce le gardien ? Est-ce enfin l'administration qui sera déclarée responsable ?

**UNE REINE A L'AMENDE.**—Le dernier enfant de la reine d'Angleterre a reçu le nom d'Alfred-Ernest-Albert. Mais ses parents ayant négligé de faire enregistrer sa naissance dans les six semaines qui l'ont suivie, ont été condamnés à payer une amende de 7 cholins et 6 pence.

**AMOUR ET SUICIDE.**—Un événement tragique s'est passé le 27 novembre, rue Bourg-l'Abbé, en face du passage de l'Ancre. Un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, exerçant la profession de passementier, se fournissait habituellement de tabac dans le bureau qui se trouve au numéro 21 de cette rue. En faisant ses achats journaliers, il avait remarqué dans ce bureau une jeune demoiselle de comptoir ; il se prit de belle passion pour elle, et, dès ce moment, il s'arrangea de manière à la voir le plus souvent possible. Pour atteindre ce but, il divisa par moitié la provision qu'il fit régulièrement le matin et le soir, et bientôt il se hasarda même à faire des visites dans le cours de la journée. Enfin, ne trouvant plus de moyens à inventer pour demeurer plus long-temps auprès de la jeune personne qu'il aimait à son insu, il prit le parti de lui tout avouer, et lui demanda sa main. La proposition ne fut pas agréée.

Il en conçut un assez vif chagrin qu'il tâcha de dissimuler autant que possible, et quelques jours plus tard il recommença ses assiduités et renouvela sa proposition de mariage, qui fut repoussée comme la première fois. Après avoir tenté un dernier effort sans plus de succès, il sortit un pistolet de sa poche, et dit à la jeune personne : « Puisque vous ne voulez pas m'épouser, je n'ai plus besoin de la vie ! » et au même instant il plaça le canon de son arme dans sa bouche, et fit jouer la détente ; le coup partit immédiatement et ce malheureux, ayant la tête fracassée, tomba sur le parquet, convert par le sang qui s'échappait en abondance de l'horrible blessure qu'il s'était faite.

On s'empressa de le relever et de lui prodiguer les secours que réclamait son état ; au bout d'un quart-d'heure de soins, il donna quelques signes d'existence, et on put le faire transporter à l'hospice Saint-Louis, mais sa situation est tellement grave, qu'on craint de ne pouvoir lui conserver la vie.

#### NAISSANCES.

A la Pointe aux Trembles, le 7 du courant, la dame de L. M. Mignault, écuyer, a mis au monde une fille. En cette ville, le 9 du courant, la Dame de l'Honble. Charles Mondelet, J. C. C. a mis au monde un fils.

#### MARIAGES.

A St. Lin, 10 décembre, par le Révd. Messire Chabot, curé du lieu, M. Maxime Lemire dit Marsolais, de Montréal, à Delle. Exupère Laurier Cotineau, seconde fille de feu le capitaine Charles Laurier Cotineau, écr., arpenteur.

En cette ville, le 7, par Messire Fay, curé, M. A. Duncan Derome, à Dame Zoé Fournier, veuve de feu Edouard Hays, tous deux de cette ville.

#### DECES.

A Québec, le 1er janvier, Dame Marie Guérard, veuve de Jacques Menard, âgée de 46 ans.

En cette ville, le 4 du courant, après une longue maladie, Mons. Joseph-Amable Courcelle-Chevalier, âgé de 35 ans.

### ANNONCES.

M. LAFRAMBOISE,  
AVOCAT,  
RUE STE. THÉRÈSE.

JULES R. BERTHELOT,  
AVOCAT,  
No. 24, Rue St. Vincent.

VENTE DE MARCHANDISES D'HIVER,  
POUR CLORE.

**C**IE MATIN le 11 et LUNDI le 13 du Courant, aux Voutes de Messrs. N. & W. MACINTOSH & Cie., coin des Rues St. François Xavier et St. Sacrament, sera vendu positivement sans réserve, tout leur fonds de marchandises sèches, dernièrement importé pour le commerce de la ville et de la campagne, consistant en SOIERIES, TOILES, LAINES ET COTONS.

Les Marchands sont priés de venir examiner ces Marchandises, qui doivent toutes être vendues, sans réserve. Termes de paiement avantageux. Vente à UNE heure précise P. M.

MACON & FILS.

11 Janvier.

**L**ES Soussignés prennent la liberté d'annoncer au public, qu'ils ont transporté leur établissement comme ENCANTEURS et COURTIERS, dans la bâtisse des Soeurs de l'Hôtel-Dieu, rue St. Joseph. Ils seront heureux de se charger de toutes espèces de VENTE PUBLIQUE, soit de Marchandises, soit de Meubles de Ménage, &c., dans leurs voutes ou hors de chez eux à des taux et conditions raisonnables.

MACON & FILS.

Montreal, 11 janvier, 1845,

MAGNIFIQUE COLLECTION DE LIVRES  
FRANÇAIS ILLUSTRÉS ET AUTRES.

**L**ES Soussignés prennent la liberté d'attirer l'attention du public sur leur collection de Livres d'Instruction et de Littérature ; parmi ces Livres, se trouvent de Superbes Editions de Paris illustrées par les premiers artistes et entre autres :

Voyages en Orient, par le comte d'Estourmel ; La Normandie, par Jules Janin ; Voyages, par le même ; Un Été à Paris ; Un Hiver à Paris ; Les Mille et une Nuits ! Contes des Fées ; Le Jardin des Plantes ; Keepsake de l'Histoire Naturelle ; Mammifères et Oiseaux ; La Lyre d'Or de la Jeunesse ; La Morale en Action ; Les Evangiles ; La Bible de Famille, par l'Abbé Orsini, etc. etc.

ARMOUR & RAMSAY,

Rue St. François Xavier.

Montreal, 11 Jan. 1845.

#### PROVINCE DU CANADA.

MAISON DU GOUVERNEMENT,  
Montréal, 22 Juin. 1844.

**L**E GOUVERNEUR-GENERAL recevra ceux qui désirent le visiter, à la Maison du Gouvernement, en cette cité, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine, depuis MIDI jusqu'à TROIS heures.

J. STUDHOLME BROWNRIGG,  
Capitaine des Grenadiers de la Garde,  
Secrétaire Militaire.

#### BALS DE SOUSCRIPTION DE MONTREAL.

**A** UNE réunion des Souscripteurs aux Assemblées de Montréal, tenue à l'hôtel Rasco, SAMEDI le 4 de JANVIER courant, afin de nommer un Comité de Direction :

JOHN BOSTON, Président.

M. JAMES KNAPP, Secrétaire.

M. J. A. LACROIX, Assist. Secrétaire.

Il fut résolu unanimement : Que les Messieurs suivants formeraient le Comité de Direction pour les Assemblées de Montréal, savoir :

MM. JOHN BOSTON.

J. A. LACROIX.

COL. WETHERALL.

HON. C. S. DEBLEURY, M.P.P.

ANDREW SHAW.

CAPT. BROWNRIGG, Secrétaire Militaire.

JOHN JORDAN.

CAPT. GORDON, 93e. Highlanders.

H. STEPHENS.

JOHN DYDE.

CAPT. PIGOTT, 89e. Régiment.

JAMES GILMOUR.

P. LAMOTHE.

JOHN HENRY EVANS.

Résolu unanimement : Que le dit Comité soit autorisé à nommer les Maîtres de cérémonies avant chaque BAL.

Résolu unanimement : Que les Assemblées aient lieu comme suit :

MARDI, le 21 janvier, 1845.

MERCREDI, le 3 février, "

MERCREDI, le 26 mars, "

MERCREDI, le 9 avril, "

La Danse commencera à HUIT heures et DEMIE précises.

Les listes de souscriptions seront ouvertes jusqu'à SAMEDI, le ONZE de JANVIER courant.

J. KNAPP, Secrétaire.

11 janvier.

CHS. J. COURSOL,  
AVOCAT,

Encoignure des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

#### A VENDRE,

CINQ BEAUX EMPLACEMENTS,

**D**E 80 pieds de front, sur une profondeur de 200 à 300 pieds dans la situation la plus élevée et la plus belle de la ville ; bornés en front par la rue Laguchetière, et en arrière par la rue Belmont, larges de 53 pieds.

— DE PLUS : —

5 à 6 lots de diverses grandeurs, sur la rue Laguchetière, vis-à-vis l'église catholique irlandaise maintenant en construction. Les conditions sont des plus faciles. S'adresser à P. LAMOTHE, notaire, rue Notre-Dame, ou au soussigné, à son bureau, rue Ste. Thérèse.

J. M. LAMOTHE, Avocat.

Montréal, 4 Janv. 1845.

#### ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

La souscription à LA REVUE CANADIENNE sera de Quatre Piastres par an, payable la moitié à demande, et l'autre moitié après le premier semestre. Nous recevons pour ce journal des annonces, avis, etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

#### AGENS.

A Soulard, écr..... Québec.

L. G. Duval, écr..... Trois Rivières.

L. V. Sicotte, écr..... St. Hyacinthe.

J. P. Lantier, écr. M.P.P.... Vaudreuil.

L. A. Olivier, écr..... Berthier.

L. G. DeLorimier, écr..... L'Assomption.

P. L. LeTourneur, écr..... Rivière Chambly.

Frs. Caron, écr..... Amherstburg.

LOUIS O. LE TOURNEUX,  
Rédacteur en chef et Propriétaire.

Bureau de LA REVUE CANADIENNE, No. 7, Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple.

#### MONTREAL.

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON